

— LA —  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
— DE MONTREAL —

**SOMMAIRE**

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Apostolat de la prière. — IV Société d'une Messe. — V Avis. — VI Chronique du Concile. — VII Correspondance romaine. — VIII Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières : septembre. — IX Aux prières.

**OFFICES DE L'ÉGLISE**

**Le dimanche, 17 octobre**

Messe de la Pureté de la Ste Vierge, *double majeur* ; mém. du 20e dim. et de Ste Hedwige ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — I Vêpres de saint Luc, *double de 2e cl.* (dox. *Qui natus es*) ; mém. de la Pureté (non du dim.)

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

**Le dimanche, 24 octobre**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — De ce jour, saint Raphaël (Ile Bizard) ; du 18 oct., saint Luc ; du 21 oct., saint Viateur (Outremont).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 18 oct., saint Luc (Cowan) ; du 21 oct., saint Viateur (South Indian).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 18 oct., saint Luc (Vincennes) ; du 21 oct., sainte Ursule.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — De ce jour, saint Raphaël (Bury).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 23 oct., saint Rédempteur.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — De ce jour, saint Raphaël (Springtown) ; du 19 oct., saint Pierre d'Alcantara (Thorn).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 22 oct., sainte Marie Salomé. J. S.

**Prières des Quarante-Heures**

MARDI,	19	OCTOBRE	— Bon-Pasteur, Maison Provinciale.
JEUDI,	21	"	— Saint-André.
SAMEDI,	23	"	— Saint-Viateur.

## APOSTOLAT DE LA PRIERE

**Intention générale pour le mois d'octobre 1909 :**  
**Le sens chrétien.**



Le sens chrétien s'est souvent manifesté dans l'Eglise. C'est lui qui inspirait et guidait les apôtres. C'est lui qui mettait d'accord les docteurs pour la défense des principes essentiels. C'est lui qui a fait, de science infailible, l'unité du credo pour tous les pontifes suprêmes. C'est lui enfin qui est au fond de toute vie de saint. Le sens chrétien, c'est l'esprit de Jésus vivifiant le monde et les âmes. C'est, par définition, une disposition surnaturelle qui place le cœur et l'intelligence en harmonie avec les tendances de l'Eglise et les convenances de la vie chrétienne. Le sens chrétien est tout ensemble œuvre de grâce de la part de Dieu et œuvre d'éducation chrétienne de la part de l'homme.

Les motifs sur lesquels il s'appuie sont des plus solides. La catholique sait que sa mère l'Eglise ne l'a jamais trompé et ne peut le tromper. Elle a les paroles de la vie éternelle, comme épouse de JÉSUS-CHRIST. C'est une mère sainte, et lorsqu'elle parle dans ses dogmes et sa morale, la raison aura beau en scruter les exposés, elle ne trouvera en définitive, que des motifs supérieurs pour les affirmer et les défendre. Oui l'Eglise, « c'est une mère », comme le proclamait Montalembert à la tribune française. Louis Veillot écrivait : « J'ai aimé et j'aime sur la terre une chose que je continuerai d'aimer plus que toute chose... : c'est la sainte Église catholique notre Mère. Comme chrétiens nous sommes tenus de lui obéir en tous ses saints commandements ; mais je trouve que nos obligations vont au-delà... Si j'ai des enfants, je les élèverai pour la servir ; si un jour vient où le peu que j'ai possédé lui soit nécessaire, je pré-

tends le lui donner de ma vie, je demeurerais son époux et père, et je ne craindrais pas de me jeter tout entier pour que tout chrétien peut s'em-

En pratique pour les évêques, les prélats, s'appelle Pie IX, Pie X, Pie XI, Pie XII, la sentinelle vigilante, le frère et l'égal du pasteur, le supérieur par l'institut qui possède lui aussi la même autorité, en a le caractère du Christ, et il conduit les fidèles. Pape, et conduit en bon

Dans les montagnes, les défilés redoutables, les glaciers de glace que surmontent vos pas dans les neiges. Ne parlez pas. » Les montagnes de l'air peuvent de neige ; et alors renverse et broie sur

Ne sommes-nous pas de nous, l'horizon de nous. Sans doute le Moderne est inconnu, mais ses idées jamais jusqu'à nous contre des assauts, périront pas les transgressions à lais moment où nos arch

tends le lui donner ; si elle a besoin de mon bras, de ma liberté, de ma vie, je demande à Dieu de ne plus me souvenir que je suis époux et père et de m'accorder pour unique grâce le courage de me jeter tout entier dans les œuvres où je verrai qu'un chrétien peut s'employer plus utilement pour l'Église »

En pratique pour nous, l'Église se résume dans le pape, les évêques, les prêtres. Le pape, le pontife régnant, qu'il s'appelle Pie IX, Léon XIII ou Pie X, c'est l'oracle infail-  
 lible, la sentinelle vigilante du bataillon chrétien. L'évêque est le frère et l'égal du pape par la consécration, il en est le fils et l'inférieur par l'institution canonique et la juridiction. Le prêtre, qui possède lui aussi l'onction du sacerdoce, sans en avoir la plénitude, en a le caractère ; il en exerce les droits sur le corps du Christ, et il communique constamment les grâces à la masse des fidèles. Pape, évêques et prêtres sont les guides qui nous conduisent en bon ordre à l'ascension du ciel.

Dans les montagnes de la Suisse se rencontrent parfois des défilés redoutables où la route s'engage entre de hautes murailles de glace que surplombent d'immenses amas de neige. « Mettez vos pas dans les miens — commande le guide — et surtout ne parlez pas. » Les voyageurs savent que le moindre ébranlement de l'air peut faire céder le ressort qui arrête les masses de neige ; et alors c'est l'avalanche, l'avalanche qui glisse, renverse et broie sur son passage l'obstacle fragile.

Ne sommes-nous pas dans une position analogue ? Autour de nous, l'horizon de notre vie chrétienne est-il sans menaces ? Sans doute le Modernisme avec ses révoltes superbes nous est inconnu, mais ses idées les plus subtiles ne viendront-elles jamais jusqu'à nous ? Nous aurons peut-être à nous prémunir contre des assauts, plus francs sinon plus habiles, qui ne ménageront pas les transitions. Et ce serait à ce moment que nous consentirions à laisser attaquer l'Église et ses chefs ! Au moment où nos archevêques et évêques se réunissent pour la

re 1909 :

dans l'Église.  
 ôtres. C'est lui  
 la défense des  
 nce infail-  
 C'est lui enfin  
 chrétien, c'est  
 nes. C'est, par  
 ce le cœur et  
 à l'Église et les  
 étien est tout  
 œuvre d'éduca-  
 lus solides. Le  
 is trompé et ne  
 ornelle, comme  
 , et lorsqu'elle  
 n aura beau en  
 , que des motifs  
 l'Église, « c'est  
 t à la tribune  
 et j'aime sur la  
 que toute cho-  
 Mère. Comme  
 tous ses saints  
 ations vont au-  
 servir ; si un  
 essaire, je pré-

première fois en concile plénier pour corriger les erreurs, réprimer les abus, signaler les dangers que courent la foi et la morale ! Non, aujourd'hui plus que jamais, le respect et la soumission nous sont nécessaires ; une obéissance généreuse prête à sacrifier ses habitudes les plus chères, ses opinions les plus longtemps caressées. S'il est pénible et dur de céder au censeur trop rude qui argumente contre nos erreurs, quelle humiliation et quelle douleur peut-il y avoir pour un fils d'appuyer avec abandon sa tête sur le sein de sa mère, de regarder ses yeux pleins de tendresse, et de lui dire : « Je me trompais ; mère, vous avez raison ».

Offrande quotidienne pendant ce mois. — Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens conforment, suivant l'avis de saint Paul, leurs jugements et leurs sentiments aux vôtres.

Résolution apostolique. — Je m'efforcerais de juger en tout selon l'Évangile et les directions de l'Église.

---

### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, 8 octobre 1900.

M. l'abbé Anselme Baril, curé de Saint-Rémi, décédé avant-hier, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, était membre de la *Société d'une messe*.

LUC CALLAGHAN, ptre,  
Vice-chancelier.

---

### ANNONCE

---

Les membres du clergé sont respectueusement invités à la cérémonie de la bénédiction des cloches de l'église Saint-Benoit, qui a été fixée au jeudi, 14 octobre prochain.

CH

**A**UX liste  
celle d  
Concil  
missions et de  
La voici, telle q  
de la *Semaine de*

Com

LL. GG. Mgr McI  
Mgr McDonal

*Président :*  
*Président-adjoint*  
*Prélats :*

*Vice-Président :*  
*Secrétaires :*  
*Théologiens :* Mgr  
man, Mgr C.-O  
R. P. G. Kleop  
A. Walter, B.-

*Président :*  
*Président-adjoint :*  
*Prélats :*  
*Vice-Président :*  
*Secrétaires :*

*Théologiens :* Mgr l  
Mgr H.-O. Chal  
Gariépy, RR. l  
RR. PP. J. Gren  
Chan. F.-X. Pie

## CHRONIQUE DU CONCILE

**A**UX listes officielles que nous avons déjà publiées — celle des Pères et théologiens et celle des officiers du Concile — il convient de joindre celle des sept Commissions et des membres qui les composent respectivement. La voici, telle qu'elle nous est fournie par notre collaborateur de la *Semaine* de Québec.

### Commission " ad novas materias "

LL. GG. Mgr McEvay, Mgr Emard, Mgr Legal, Mgr Archambeault, Mgr McDonald (Victoria).

#### Première Commission

*Président :* S. G. Mgr Bégin.  
*Président-adjoint :* S. G. Mgr Blais.  
*Prélats :* LL. GG. Mgr McDonald (Charlottetown), Mgr McDonald (Victoria), Mgr Bunozy, R. P. Jodoin.  
*Vice-Président :* Mgr Langis.  
*Secrétaires :* Mgr Thompson, M. l'abbé J.-A. Tremblay.  
*Théologiens :* Mgr C.-A. Marois, Mgr J.-J. McCann, Mgr G.-F. Chapman, Mgr C.-O. Gagnon, Mgr G. Varrily, Mgr M.-F. Richard, R. P. G. Klöpfer, R. P. G.-A. Dion, MM. S.-A. Lortie, A. Roch, A. Walter, B.-Ph. Garneau, J.-A. Langlois, J. Laberge.

#### Deuxième Commission

*Président :* S. G. Mgr Langevin.  
*Président-adjoint :* S. G. Mgr Legal.  
*Prélats :* LL. GG. Mgr Cloutier, Mgr Casey, Mgr Meunier.  
*Vice-Président :* M. l'abbé L. Lindsay.  
*Secrétaires :* Chan. Em. Roy, M. l'abbé L. Chartier.  
*Théologiens :* Mgr L.-A. Paquet, Mgr F.-A. Dugas, Mgr J. Allard, Mgr H.-O. Chalifoux, Mgr G. Corbett, Mgr C. Guay, M. N. Gariépy, RR. PP. P.-M. Dagnaud, J.-N. Dozois, M. J. Gignac, RR. PP. J. Grenier, E.-J.-A. Tourangeau, MM. J.-E. Grandbois, Chan. F.-X. Piette, J.-T. McNally.

**Troisième Commission**

- Président :* S. G. Mgr Bruchési.  
*Président-adjoint :* S. G. Mgr Emard.  
*Prélats :* LL. GG. Mgr Scollard, Mgr McDonnell, Mgr Routhier.  
*Vice-Président :* Mgr A. Gauvreau.  
*Secrétaire :* M. J.-T. Aylward.  
*Théologiens :* Chan. G. Dauth, Mgr H. Baril, Mgr J. Morrison, Mgr L.-N. Dugal, Mgr H. Têtu, Chan. L. Arcand, M. P.-A. Sabourin, R. P. Colomban-Marie, M. C. Lecoq, R. P. P. Magnan, R. P. J.-R. Teeffy, M. P. Perrier, M. D.-J. Casey, Chan. P.-Z. Decelles, MM. E.-C. Lafamme, A.-M. Daoust.

**Quatrième Commission**

- Président :* S. G. Mgr Gauthier.  
*Président-adjoint :* S. G. Mgr O'Connor.  
*Prélats :* LL. GG. Mgr Larocque, Mgr Pascal, Mgr J. Welch.  
*Vice-Président :* Mgr O.-E. Mathieu.  
*Secrétaire :* R. P. R. Rouleau.  
*Théologiens :* Chan. P. Sylvestre, Mgr J. Masterson, Mgr E. Lapointe, Mgr J.-L. Guertin, Mgr H. Lacoste, M. A.-O. Gagnon, R. P. Ernest-Marie, R. P. H. Richard, R. P. S. Dydyk, MM. P.-J. Hartigan, H. McPherson, P.-J.-A. Lefebvre, T. Curran, V.-A. Huarl, Ph. Fillion.

**Cinquième Commission**

- Président :* S. G. Mgr McCarthy.  
*Président-adjoint :* S. G. Mgr Cameron.  
*Prélats :* LL. GG. Mgr Grouard, Mgr Blanche, Mgr Roy.  
*Vice-Président :* R. P. G. Murphy.  
*Secrétaire :* R. P. J.-L. Levallois.  
*Théologiens :* Mgr T.-J. Daly, Mgr J. Hébert, R. P. Alb. Lacombe, Mgr J.-T. Allard, Mgr M. Bolduc, M. A. Gosselin, R. P. C.-J. Lebrun, R. P. B. Doerfler, R. P. H. Hage, R. P. C. Ducharme, R. P. Z. Lacasse, M. D. Morris, R. P. J. Connolly, R. P. G. Charlebois, MM. Cam. Roy, J.-P. Treacy, J.-A. Robert.

*Président :*  
*Président-adjoint :*  
*Prélats :*

*Vice-Président :*  
*Secrétaire :*  
*Théologiens :* Ch  
 Mgr Ed.-C. T  
 E.-A. O'Reilly  
 bezieux, MM.

*Président :*  
*Président-adjoint :*  
*Prélats :*

*Vice-Président :*  
*Secrétaire :*  
*Théologiens :* Mgr  
 Rouleau, Mgr  
 E. Lecompte,  
 Bernier. R. P.  
 J. Poitras.

Nous passons  
 nous cédon à pe  
 Nous tenons à  
 septembre, le lieu  
 prélats du Concil  
 ont prononcé, à  
 réjouir nos comp  
 nous croyons uti  
 tes. — A la fin du  
 cier dans une mé

**Sixième Commission**

- Président* : S. G. Mgr McEvay.  
*Président-adjoint* : S. G. Mgr Labrecque.  
*Prélats* : LL. GG. Mgr Bernard, Mgr Latulippe, Mgr Mahoney.  
*Vice-Président* : Chan. F.-X. Ross.  
*Secrétaire* : R. P. A. Poli.  
*Théologiens* : Chan. P. Choquette, R. P. H. Leduc, Mgr F.-X. Faguy, Mgr Ed.-C. Tanguay, Chan. C.-P. Côté, R. P. H. Grandin, MM. E.-A. O'Reilly, O. Cloutier, C.-R. Guimont, R. P. Alexis de Barbezieux, MM. F. Pelletier, J.-U. Demers.

**Septième Commission**

- Président* : S. G. Mgr Lorrain.  
*Président-adjoint* : S. G. Mgr Brunault.  
*Prélats* : LL. GG. Mgr Barry, Mgr Archambeault, T. R. P. Abbé d'Oka.  
*Vice-Président* : Mgr V. Thibaudier.  
*Secrétaire* : R. P. C. Gonthier.  
*Théologiens* : Mgr J.-H. Blaquièrre, Mgr F.-X. Belley, Mgr T.-G. Rouleau, Mgr N.-J. Sirois, Mgr D.-J. Gillis, Mgr Sinnott, R. P. E. Lecompte, R. P. A. Fiset, MM. M. Moyna, P.-J. Ryan, A. Bernier, R. P. J. Sébillet, R. P. A. Hanley, MM. C. Gagnon, J. Poitras.

\* \* \*

Nous passons maintenant à la chronique proprement dite, et nous cédon's à peu près la plume à M. l'abbé Huard.

Nous tenons à revenir—écrit-il—sur le déjeuner auquel, le 21 septembre, le lieutenant-gouverneur avait convié les Pères et les prélats du Concile. Les deux représentants du Pape et du Roi ont prononcé, à cette occasion, des paroles bien propres à réjouir nos compatriotes et tous les catholiques du Canada ; et nous croyons utile d'enregistrer ici ces déclarations importantes. — A la fin du déjeuner, Sir Alphonse Pelletier voulut associer dans une même santé Sa Majesté le Roi et Sa Sainteté le

Pape ; et, bien que ce ne soit pas l'usage en pareille occasion, il jugea qu'une circonstance comme celle de cette réunion justifiait absolument une infraction à la règle ordinairement suivie. Nous avons le plaisir de pouvoir publier ici le texte, reconstitué de mémoire, mais avec une suffisante exactitude, des paroles que prononça alors M. le lieutenant-gouverneur :

Excellence,

Messeigneurs,

Messieurs,

Suivant l'usage observé, et que je crois très sage, la seule "santé" qui est ordinairement proposée dans les banquets donnés au château de Spencer Wood, est celle de notre bien-aimé Roi, toujours reçue avec enthousiasme, et toujours sans discours. Aussi, je me garderai bien de vouloir innover aujourd'hui en vous infligeant l'ennui d'un discours au milieu de la grande gaieté qui règne autour de cette table. — Mais la circonstance qui nous réunit en ce moment est si exceptionnelle et si privilégiée, que vous me permettez, j'en suis sûr, de modifier la santé ordinaire qu'il est de mon agréable devoir de vous proposer. Nous ne devons pas ignorer la présence parmi nous du si digne représentant de Notre Très Saint Père, pour lequel Notre Bien Aimé Souverain montre toujours tant de considération. — Excellence, dans l'admirable et éloquente réponse que vous avez faite à l'adresse de chaleureuse et respectueuse bienvenue des citoyens de la cité de Québec, le 16 septembre, vous avez dit des choses si belles et si nobles que je désire qu'elles restent toujours profondément gravées dans notre mémoire. En parlant de l'autorité civile et de l'autorité religieuse, vous avez dit: "L'union de ces deux autorités est nécessairement une source de bien, comme la division et l'opposition qui existeraient entre elles ne pourrait être qu'une source de maux aussi funestes au salut des âmes qu'à la prospérité de la patrie". Ce que vous avez dit là, Excellence, c'est ce que tout bon chrétien et tout vrai patriote doit penser. — M'autorisant de vos nobles et belles paroles, permettez-moi de répéter ici ce que j'ai affirmé plusieurs fois ailleurs: "Mon grand désir est de voir l'Eglise et l'Etat s'appuyer et se supporter mutuellement". Nous avons (à Londres) un excellent

Roi, nous lui sommes très saint Père, et celui où nous vivons chefs de l'Etat et montrer notre sincère respectueusement tentative cordiale envers notre très saint P

Après ces paroles politiques dit avec les chrétiennes que l'autorité civile (déjà dit en réponse) sentée, à son avantage mieux, pour une bonne entente en à cet égard, donné qui peut produire désire rien tant qu'il et se développer, les évêques du Canada à Sa Majesté le Roi cile, l'expression Canada. Son Excellence tater que le Souverain avec la plus grande cile, ainsi que le même qu'elle vient de faire connaître

Ensuite Mgr le nous avons publié à NN. SS. les évê

Le jeudi, 23 sept



Roi, nous lui sommes franchement loyaux. Nous avons (à Rome) un très saint Père, et nous lui restons sincèrement fidèles. Heureux pays, celui où nous vivons ! Qu'il est beau et consolant de voir les deux chefs de l'Etat et de l'Eglise vivre en si parfaite harmonie ! — Pour montrer notre sincérité et notre reconnaissance, je propose de lever respectueusement nos verres en l'honneur de l'union et de l'entente cordiale entre l'Eglise et l'Etat. A notre bien aimé Roi et à notre très saint Père.

Après ces paroles de M. le gouverneur, Mgr le délégué apostolique dit avec quelle joie il a entendu les déclarations si chrétiennes que vient de faire le plus haut représentant de l'autorité civile en cette province. Ainsi que Son Excellence l'a déjà dit en répondant à l'adresse de bienvenue que lui a présentée, à son arrivée à Québec, le maire de la ville, rien ne vaut mieux, pour le bonheur d'un pays, que l'union et la bonne entente entre l'Eglise et l'Etat. La province de Québec, à cet égard, donne au monde entier le plus bel exemple de ce qui peut produire cet accord parfait. L'Eglise, pour sa part, ne désire rien tant que de voir une pareille condition se continuer et se développer, comme viennent justement de le démontrer les évêques du Canada, lorsque tout récemment ils adressaient à Sa Majesté le Roi, par l'intermédiaire du président du Concile, l'expression du parfait loyalisme des catholiques du Canada. Son Excellence ajoute qu'elle est heureuse de constater que le Souverain de l'empire britannique a accueilli avec la plus grande faveur cette démarche des Pères du Concile, ainsi que le prouve la réponse signée par le Roi lui-même qu'elle vient de recevoir et qu'elle a la satisfaction de faire connaître à tous en cette solennelle circonstance.

Ensuite Mgr le délégué donna lecture du télégramme que nous avons publié et dont la teneur a causé la plus grande joie à NN. SS. les évêques et à tous les catholiques du pays.

\* \* \*

Le jeudi, 23 septembre, a eu lieu à la Basilique un service

le occasion, il  
réunion jus-  
suairement sui-  
ici le texte,  
ta exactitude,  
ouverneur :

seule "santé"  
nés au château  
toujours reçue  
je me gardera  
nt l'ennui d'un  
utour de cette  
moment est si  
z, j'en suis sûr,  
able devoir de  
ce parmi nous  
ir lequel Notre  
sidération. —  
que vous avez  
ne des citoyens  
des choses si  
profondément  
ité civile et de  
x autorités est  
et l'opposition  
orce de maux  
la patrie". Ce  
hrétien et tout  
bles et belles  
rmé plusieurs  
Etat s'appuyer  
i) un excellent

funèbre solennel pour le repos de l'âme de tous les évêques défunts du Canada. — Une décoration de deuil, sobre mais de bon goût, avait pris, dans la vaste église, la place des tentures joyeuses et des guirlandes de feux électriques. Des inscriptions appropriées constituaient le principal élément de cette décoration. Ces très belles inscriptions faisaient honneur vraiment au beau talent de M. l'abbé Lindsay. La température étant encore très belle ce jour-là, les archevêques et évêques en mitre blanche et en chape noire, les prélats et autres membres du Concile, et les séminaristes, se rendirent processionnellement à la Basilique en suivant la rue Buade. — Les fidèles assistèrent en grand nombre à ce service. — On y remarquait la présence de Son Excellence le lieutenant-gouverneur. — Sa Grandeur Mgr McCarthy, archevêque d'Halifax, fut le célébrant de la messe pontificale, à la suite de laquelle les cinq absoutes réglementaires furent présidées par NN. SS. McCarthy, Bruchési, Langevin, Bégin, et par Son Excellence Mgr Sbarretti. — Le sermon en français fut prononcé par Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet, qui rendit un juste hommage aux évêques canadiens du passé, redisant de façon très délicate leurs mérites et leurs services comme docteurs, comme apôtres et comme chefs de l'Eglise du Canada. — Sa Grandeur Mgr A. McDonald, évêque de Victoria, prononça le sermon en anglais. Mgr de Victoria, dont la parole est grave et très impressionnante, traita de la dévotion pour les âmes du purgatoire et recommanda aux fidèles de se souvenir dans leurs prières de leurs pasteurs défunts.

\* \* \*

Le dimanche, 26 septembre, à la Basilique, le Concile a tenu sa deuxième session solennelle, dans laquelle, après la lecture du procès-verbal de la première session, on proclama le titre de quelques décrets adoptés par les Pères du Concile. —

Avant la tenu  
Langevin, arcl  
pontificale, à la  
Mgr le délégué  
autres cérémon  
quelques artist  
sermons très é  
seignement do  
la messe, Sa Gr  
prononça le ser  
l'institution de l  
sont les préroga  
épiscopal. — Q  
après l'évangile  
Jean, N. B. L'o  
copat, montrant  
faits dont la nati

Le soir, les cit  
professionnelles,  
température très  
l'heure fixée. Les  
leurs places, le c  
à l'Esprit-Saint,  
Joliette, monta  
Archambeault, c  
sociale, sort abso  
clair et plein de f  
ment, au moins  
pouvoir civil : lo  
exercice, c'est-à-d  
devoirs envers Di  
combien un parei  
une parole si auto

Avant la tenue de la session elle-même, Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, célébra la messe pontificale, à laquelle assistait paré, au trône, Son Excellence Mgr le délégué apostolique. Durant la messe, comme aux autres cérémonies publiques, le chœur des écoliers, assisté par quelques artistes, exécuta d'excellente musique. — Deux sermons très éloquentes donnèrent, en ce jour encore, l'enseignement doctrinal à la foule avide et attentive. Après la messe, Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, prononça le sermon en français. Mgr de Valleyfield traita de l'institution de l'épiscopat par Notre-Seigneur, et montra quels sont les prérogatives, les obligations et les bienfaits de l'ordre épiscopal. — Quant au sermon en anglais, il fut prononcé après l'évangile par Sa Grandeur Mgr Casey, évêque de Saint-Jean, N. B. L'orateur traita, lui aussi, de l'institution de l'épiscopat, montrant son rôle de direction dans l'Eglise et les bienfaits dont la nation lui est redevable.

Le soir, les citoyens de toute la ville, surtout ceux des classes professionnelles, étaient convoqués à la Basilique. Malgré la température très défavorable, l'immense édifice était rempli à l'heure fixée. Les Pères et les membres du Concile ayant pris leurs places, le chœur de l'orgue chanta le cantique bien connu à l'Esprit-Saint, et Sa Grandeur Mgr Archambeault, évêque de Joliette, monta en chaire. La conférence que donna Mgr Archambeault, et qui dura plus d'une heure, sur l'autorité sociale, sort absolument de l'ordinaire. Dans un langage sobre, clair et plein de franchise, Sa Grandeur a su traiter complètement, au moins dans ses lignes essentielles, la question du pouvoir civil : 1o sa nature, sa nécessité, son origine ; 2o son exercice, c'est-à-dire ses droits, qui ne sont pas illimités, et ses devoirs envers Dieu, l'Eglise et la société. On ne saurait dire combien un pareil sujet, traité à l'occasion d'un Concile, par une parole si autorisée et si forte peut avoir d'utilité. Beaucoup,

sans doute, ont éprouvé des surprises, en écoutant ce discours, et cela même démontre l'opportunité de ce discours qui, cela nous est revenu de plusieurs côtés, a puissamment intéressé et instruit l'auditoire à qui il était adressé.

\* \* \*

Dans l'après-midi du jeudi, 30 septembre, a eu lieu la cérémonie qui aura été certainement la plus émouvante de tout le Concile. — A 3 heures de l'après-midi, malgré le vent et la pluie, les enfants de toutes les écoles françaises de la ville étaient réunis à la Basilique et remplissaient absolument l'espace disponible du vaste édifice. Les Pères et les membres du Concile entrèrent à ce moment, et firent en procession le tour de l'église au milieu des rangs pressés de ces milliers de petits garçons et de petites filles. La mise soignée et l'air pieux et recueilli de ces enfants étaient déjà un spectacle des plus impressionnants. L'émotion alla jusqu'aux larmes les plus douces, lorsque, sous les voûtes antiques de l'église métropolitaine, s'éleva, soutenue par les puissants accords du grand orgue, cette masse de voix fraîches et pures, chantant leur dévotion à la Sainte Vierge, leur amour au Saint-Sacrement. — Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, adressa à cette multitude enfantine, « le Québec de demain », des paroles délicates, émues, paternelles, sur ce texte qui s'offrait de lui-même : *Sinite parvulos venire ad me*. Dans cette allocution, qu'elle réussit admirablement à mettre à la portée du jeune auditoire, Sa Grandeur fit voir aux enfants tout ce que la Providence a semé, sur leur carrière encore bien courte, de bienfaits dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel ; puis elle les engagea à témoigner à Dieu leur reconnaissance par leur piété, leur obéissance et les autres vertus. — Après le sermon, toute la Basilique brilla soudain de son éclatante illumination électrique, et le salut solennel du Saint-Sacrement

commença, les seule voix, les Grouard, vicaire à cet office.

Dans la soirée ministre de la P les Pères et les p dont on a célébré drapeau pontifica a proposé les seu

Le vendredi so jeunes gens, de l voir à l'église Sai Concile. — Nos la circonstance u Leurs sociétés na visiteurs, et les préparatifs ont m pluie qui tombait d'ailleurs presque Saint-Patrice était à 8 heures du soi Excellence Mgr le et les autres mem voix chantait le V donné par Sa Gra Marie. Dans un ta pela comment les l'Ecosse et de l'Irl dienne dont nous accorda un juste t nos prêtres et de r

commença, les enfants eux-mêmes exécutant, comme d'une seule voix, les chants liturgiques. Ce fut le vénérable Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, qui fut le célébrant à cet office.

Dans la soirée de ce même jour, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province, reçut à dîner, au Château-Frontenac, les Pères et les prélats du Concile. Au cours de ce banquet, dont on a célébré justement la parfaite ordonnance, et où le drapeau pontifical était en place d'honneur, le premier ministre a proposé les seules santés de S. M. le Roi et de S. S. le Pape.

\* \* \*

Le vendredi soir, 1er octobre, les catholiques, hommes et jeunes gens, de langue anglaise, étaient convoqués pour recevoir à l'église Saint-Patrice les Pères et les autres membres du Concile. — Nos compatriotes irlandais avaient organisé pour la circonstance une belle manifestation extérieure de leur foi. Leurs sociétés nationales devaient faire cortège aux illustres visiteurs, et les rues étaient décorées en vue de la fête. Ces préparatifs ont malheureusement été rendus inutiles par la pluie qui tombait le soir du 1er octobre, comme elle a fait d'ailleurs presque tous les autres jours de la semaine. — L'Eglise Saint-Patrice était pourtant remplie d'hommes et de jeunes gens, à 8 heures du soir, lorsqu'y entrèrent processionnellement Son Excellence Mgr le Délégué, NN. SS. les archevêques et évêques, et les autres membres du Concile, cependant qu'une masse de voix chantait le *Veni Creator*. — Le sermon de circonstance fut donné par Sa Grandeur Mgr Scollard, évêque de Sault-Sainte-Marie. Dans un tableau brillamment tracé, l'orateur sacré rappela comment les fils de la France, tout d'abord, puis ceux de l'Ecosse et de l'Irlande, établirent cette prospère Eglise canadienne dont nous formons partie. En passant, Sa Grandeur accorda un juste tribut de reconnaissance au dévouement de nos prêtres et de nos communautés religieuses pour les immi-

grants Irlandais, au siècle précédent. Elle termina son éloquent discours en appuyant sur les devoirs que les fidèles ont à remplir, surtout celui d'alimenter leur foi par la lecture des journaux et revues catholiques. — Ensuite eut lieu le salut du Saint-Sacrement, où l'officiant fut Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet.

\* \* \*

Le dimanche, 23 octobre, était le jour fixé pour le pèlerinage des Pères et des membres du Concile au sanctuaire de la bonne sainte Anne. Après la semaine pluvieuse que nous avons eue, de savoir quelle température nous aurions ce jour-là causait beaucoup d'inquiétude. La journée du samedi avait encore été mauvaise, et le bureau officiel de météorologie annonçait qu'il en serait de même encore le dimanche. Heureusement le baromètre passa la journée du samedi à monter — et soutint les espoirs affolés... Le bon Dieu nous a donc donné, dimanche, une température d'assez bonne tenue, suffisante en tout cas pour le succès du pèlerinage (1). — Toute la matinée, à part les bateaux, les trains électriques ou à vapeur ne cessèrent d'amener à Sainte-Anne des multitudes de pèlerins de la ville et des paroisses d'alentour. Il y eut ce jour-là, sur la côte de Beaupré, l'une des affluences les plus considérables que l'on y ait jamais vues. — Quant aux Pères et aux membres du Concile, un train électrique de luxe était à leur disposition le matin, à 8 heures, et les ramena le soir, à 5 heures, à la ville. Deux voitures de l'un des trains réguliers, pour l'aller et retour, étaient occupées par les étudiants du Grand-

° (1) Mgr Racicot, que les circonstances ont retenu à Montréal durant le Concile, a eu la joie, sur invitation spéciale, de se joindre à ses collègues de l'épiscopat canadien, pour ce beau pèlerinage à Sainte-Anne. Sa Grandeur a pu assister aussi le lendemain, lundi matin, à une "Congrégation" des Pères du Concile. Puis, Monseigneur nous est revenu à Montréal.

(Note de la Semaine de Montréal).

Séminaire. Tou  
Quebec Railway a

En débarquant apostolique, les I furent reçus par paroissiens et des de Québec faisait de Beauport lan temps que toute lage et les abord couleurs papales évêques, en mitr processionnellem travers une foule marchaient les gnes de leur dign de Québec et les cortège pénétra d des hymnes et au

La Basilique de broderies de fer plissant à flots pro sanctuaire occup en grand costum L'autel, déjà com toute constellée d sous la parure cé ches et violettes (2)

(2) Cette décoration n'a pu s'imaginer dernièrement, jusque de vulgaires bouquets

Séminaire. Tout cela à titre gracieux. La compagnie du *Quebec Railway* a bien fait les choses.

En débarquant à Sainte-Anne, Son Excellence Mgr le délégué apostolique, les Pères, les théologiens, et les officiers du Concile furent reçus par les RR. PP. Rédemptoristes et par la foule des paroissiens et des pèlerins. Le régiment des Zouaves pontificaux de Québec faisait la haie, de la gare à la Basilique, et la musique de Beauport lançait aux échos ses accords choisis, en même temps que toutes les cloches étaient en branle. — Tout le village et les abords de la Basilique étaient joliment décorés aux couleurs papales et nationales. — Escortés par les zouaves, les évêques, en mitre et en chape, et crosse en main, se rendirent processionnellement à la Basilique, en passant, par la rue, à travers une foule considérable. En avant du corps épiscopal, marchaient les prélats et les vicaires généraux, avec les insignes de leur dignité, et, en costume de chœur, les séminaristes de Québec et les juvénistes de Sainte-Anne. Ce magnifique cortège pénétra dans la Basilique au son des cloches, au chant des hymnes et aux accords des orgues puissantes.

La Basilique de Sainte-Anne, avec ses tentures de fête et ses broderies de feux électriques, avec son assistance remplissant à flots pressés tout l'espace disponible, avec enfin son sanctuaire occupé par cette couronne si riche de pontifes en grand costume, présentait le coup d'œil le plus rare. — L'autel, déjà comme abrité sous sa voûte de marbre blanc, toute constellée d'ampoules électriques, disparaissait presque sous la parure célèbre des longs épis de ses campanules blanches et violettes (2). — Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Val-

(2) Cette décoration florale est si extraordinaire qu'un touriste étranger n'a pu s'imaginer qu'elle fût naturelle, et qu'il est allé se plaindre dernièrement, jusque dans un journal de Toronto, de ce que l'on voit de vulgaires bouquets de papier le riche autel de Sainte-Anne !

leyfield, fut l'officiant à la messe pontificale. Son Excellence Mgr le délégué apostolique et Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec occupaient, de l'un et l'autre côté du chœur, des trônes richement ornés. — Le chant grégorien fut exécuté, à l'orgue, par le chœur de la paroisse et par les cent juvénistes de la Congrégation du Très Saint-Rédempteur. Cette masse puissante et harmonieuse de voix d'hommes et d'enfants était d'un effet des plus impressionnants. — Après l'évangile, Sa Grandeur Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, prononça le sermon en français. Sa Grandeur, dont l'on se rappelle toujours à Québec le talent oratoire si distingué, traita les deux points suivants : ce qu'est un pèlerinage, et en particulier ce qu'est le pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré. Il y avait là matière à une double leçon : celle de piété et celle de patriotisme. L'orateur ne manqua pas de les présenter l'une et l'autre de façon très heureuse à ses auditeurs. — A la suite de la messe, eut lieu le sermon en anglais, qui fut prononcé par M. l'abbé L. Lindsay, de l'archevêché de Québec. L'orateur s'attacha à montrer, en sainte Anne, sa glorieuse origine comme appartenant à la descendance du roi David, et l'universalité de son culte répandu dans le monde entier. Si l'érudit et même l'historien sut tirer bon parti de ce qu'un sujet pareil pouvait lui fournir de ressources, l'apôtre des âmes n'y parut pas moins dans les considérations pieuses que lui inspira notre dévotion nationale à la bonne sainte Anne. Et c'était aussi une joie d'entendre ce pur anglais classique que sait si bien parler et écrire M. l'abbé Lindsay.

A midi, les RR. PP. Rédemptoristes convièrent les Pères et les membres du Concile, et tous les prêtres présents, à un dîner bien intelligemment ordonné, et qui fut pris dans la grande salle de récréation des juvénistes. Cette pièce était décorée avec goût de drapeaux et de guirlandes de verdure. Le service était fait de la façon la meilleure, par ces intéres-

sants jeunes g  
par exécuter :  
2 heures de re  
capacité. Le R  
de Beaupré, é  
il remercia dé  
rendissimes P  
paroisse et à  
il excita ensuit  
et mit en ma  
bonne sainte A  
nistes, les sémi  
à sa tête le d  
la multitude s'  
cloches sonnan  
chants sacrés  
s'en voit pas so  
osons exprimer  
de comparaison  
et les procession  
La procession d  
se trouve en fac  
ont su faire une  
bosquets et de  
autres, les allées  
à durer une bon  
de se déployer à  
cœurs le temps  
et de dévotion qu  
se produire et à  
La bénédiction  
S. G. Mgr Casey  
aux exercices de



sants jeunes gens — qui finirent par monter sur la scène et par exécuter avec entrain le chant national *O Canada*. — Vers 2 heures de relevée, la Basilique se voyait encore remplie à sa capacité. Le Rév. Père Daly, l'un des religieux du sanctuaire de Beaupré, était en chaire ; et de sa voix claire et pénétrante il remercia délicatement, en français et en anglais, les Révérendissimes Pères de l'honneur qu'ils faisaient en ce jour à la paroisse et à la Basilique. En quelques paroles enflammées, il excita ensuite les cœurs à la piété, provoqua leurs prières, et mit en marche la procession solemnelle des reliques de la bonne sainte Anne. Les diverses classes de pèlerins, les juvénistes, les séminaristes, le clergé et le corps épiscopal, ayant à sa tête le délégué papal, l'escorte des zouaves pontificaux, la multitude s'associant avec recueillement à la cérémonie, les cloches sonnait à toute volée comme pour accompagner les chants sacrés : c'était là un bien beau spectacle, comme il ne s'en voit pas souvent en n'importe quel pays ! De fait, nous osons exprimer l'avis qu'il est justifiable d'établir des points de comparaison entre une procession comme celle de ce jour et les processions célèbres des grands pèlerinages de Lourdes. — La procession de Sainte-Anne se fait sur le grand parterre qui se trouve en face de la Basilique, et dont les Révérends Pères ont su faire une sorte de parc ravissant, tout parsemé de jolis bosquets et de massifs de fleurs. En suivant les unes et les autres, les allées de ce parc, les processions arrivent facilement à durer une bonne heure, et cela leur permet non seulement de se déployer à l'aise, mais aussi de laisser aux âmes et aux cœurs le temps de se bien imprégner des sentiments de piété et de dévotion qui ne demandent, en un pareil moment, qu'à se produire et à se transformer en fruits de salut.

La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement à laquelle S. G. Mgr Casey, évêque de Saint Jean, N.-B., officia, mit fin aux exercices de ce pèlerinage mémorable.

Ce fut un pèlerinage comme il n'y en a jamais eu à Sainte-Anne ! un pèlerinage national dans le sens absolu du mot, puisqu'il se composait des chefs des trois grandes sections française, irlandaise et écossaise qui forment l'Eglise canadienne ; puisqu'il réunissait, à notre sanctuaire fameux de Beaupré, toute la hiérarchie du Canada catholique, avec à sa tête le délégué du Pape ; puisqu'il conduisait enfin aux pieds de notre patronne nationale les Pères et autres membres de notre premier Concile Plénier national !

Dans la soirée, à la Basilique de Québec, Sa Grandeur Mgr Larecque, évêque de Chicoutimi, a officié pontificalement aux vêpres solennelles. La procession du Saint-Rosaire, qui se fait chaque dimanche du mois, a revêtu cette fois un caractère particulier de pompe et d'éclat, et de piété aussi sans doute, soit à raison de la fête même du jour—fête du Saint Rosaire—soit à cause de la part qu'y ont prise les Révérendissimes Pères et les membres du Concile.

\* \* \*

Le lundi, 4 octobre, dans la soirée, le recteur et les professeurs des différentes facultés de l'Université Laval ont donné une réception à Son Excellence Mgr le délégué apostolique et aux Pères du Concile. Ensuite, vers 8 heures, tous se rendirent à la salle des Promotions, pour assister au concert de gala que la Société Symphonique de Québec donnait, ce même soir, en l'honneur des Révérendissimes Pères. Les autres membres du Concile, un grand nombre de prêtre et de religieux de la ville et du dehors, les élèves de l'Université, du Grand et du Petit Séminaire, tel était l'auditoire réuni dans la vaste salle de l'Université.— Sans entrer beaucoup dans les détails, signalons d'abord le *programme* de la fête musicale qui était une merveille de bon goût et de bel ouvrage typographique. Disons ensuite que la composition en était très bien choisie, comprenant des

extraits des  
que la Société  
soir-là le nom  
tous les morc  
donner en ra  
et l'hommage  
a voulu rend  
valoir à lui-m  
une nouvelle  
qui le compose

Le mardi so  
Québec et de l  
Ils l'ont fait av  
qui sont natur  
presque une fé  
Cartier comme  
jeunes gens de  
gations, les Z  
Champlain, de  
université, les élèv  
de l'Ecole nor  
organisées pour  
passa avec un o  
qui vinrent che  
trouvait un rep  
Depuis la côte  
Jacques-Cartier  
la haie et acclai  
brable des spect  
que les cloches  
arrêtées de plac  
rues de la Cour

extraits des grands maîtres de la musique. Ajoutons, surtout, que la Société Symphonique, dont les artistes atteignaient ce soir-là le nombre de 61, a exécuté avec une rare perfection tous les morceaux inscrits au programme et ceux qu'elle a dû donner en rappel.— Ce concert a donc été d'un charme parfait, et l'hommage très délicat que notre bel orchestre québécois a voulu rendre aux Pères du Concile n'a pas manqué de lui valoir à lui-même, outre un sentiment de gratitude bien mérité, une nouvelle affirmation du talent et de la science des artistes qui le composent.

\* \* \*


Le mardi soir, 5 octobre, c'était au tour des jeunes gens de Québec et de Lévis à rendre hommage aux Pères du Concile. Ils l'ont fait avec l'ardeur généreuse et le chaud enthousiasme qui sont naturels à leur âge. Leur manifestation est devenue presque une fête générale de la ville, avec l'église de Jacques-Cartier comme centre de réunion. — Toutes les associations de jeunes gens de Québec et de Lévis : l'A. C. J. C., les Congrégations, les Zouaves pontificaux, les Gardes indépendantes Champlain, de Sallaberry, Commerciale, les étudiants de l'Université, les élèves du Collège de Lévis, du Séminaire de Québec de l'École normale et de l'Académie commerciale, s'étaient organisées pour prendre part à la démonstration ; et tout se passa avec un ordre parfait. Dans chacun des vingt carrosses qui vinrent chercher à l'archevêché les Pères du Concile, se trouvait un représentant de l'une ou l'autre de ces associations. Depuis la côte de la rue de la Couronne jusqu'à l'église Jacques-Cartier, les divers groupes de ces jeunes gens faisaient la haie et acclamaient les Pontifes au passage. La foule innombrable des spectateurs se joignait à ces acclamations, pendant que les cloches sonnaient à toute volée et que les fanfares arrêtées de place en place exécutaient des airs nationaux. Les rues de la Couronne et de Saint-Joseph, celle-ci surtout, près de

l'église Jacques-Cartier, étaient décorées de drapeaux et brillamment illuminées de feux électriques. On peut dire que vingt ou vingt-cinq mille personnes étaient massées dans ces rues et autour de l'église. — A mesure que le cortège des carrosses s'avancait, les associations se mettaient à sa suite jusqu'à l'église, qui fut bientôt remplie du haut en bas par tous ces jeunes gens. — Les Pères et les membres du Concile, précédés par les enfants de chœur et le clergé, se rendirent processionnellement à l'église, en défilant, par la rue Saint-Joseph, à travers la foule dont la tenue toute de respect était remarquable. — L'église Jacques-Cartier était décorée, avec un goût parfait, de tentures, de drapeaux, de guirlandes et de dessins en feux électriques. Mais son plus bel ornement, c'étaient sans doute ces milliers de jeunes chrétiens pieusement agenouillés sous la bénédiction des évêques ! — Après un cantique chanté par toutes ces voix fraîches et fortes, Sa Grandeur Mgr l'auxiliaire de Québec, qui fut le premier curé de Jacques-Cartier, monta en chaire et adressa à la vaillante jeunesse le discours qu'elle attendait et qui répondit à ses aspirations généreuses. Dans un langage plein d'énergie et de franchise, Mgr Roy dit à ses jeunes auditeurs pour quel genre d'apostolat l'Eglise comptait sur eux, leur exposant les conditions de cet apostolat et les engageant à puiser leur courage et leur confiance dans l'Eucharistie et dans la dévotion à la Sainte Vierge. — Après ce discours, qui fit assurément grande impression sur le jeune auditoire, Son Excellence Mgr le délégué apostolique donna la bénédiction solennelle. — Ensuite eut lieu le salut du Saint-Sacrement dont l'officiant fut Sa Grandeur Mgr Blanche, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent. Le chœur paroissial exécuta de fort beau chant, durant cet office. — Toute la partie religieuse de la fête avait été parfaitement organisée et conduite par M. l'abbé O. Cloutier, curé de Jacques-Cartier et par MM. les vicaires de la paroisse. — Ce fut encore au milieu des ovations, des acclama-

tions et des cha  
le trajet du reto  
plus belles de l'  
tre fin à toutes  
université ne pu  
sur les degrés d  
d'où ils lancèr  
tions et plusieu  
d'entre eux fure  
enflammés sur l  
Heureuse obligat

Telle a été cett  
catholique, qui a  
du genre que l'on  
démonstrations c  
âmes et dans les c  
et de dévouement

## CORRI


 A basilique  
tions. D'  
nouvelle  
Antoine-Marie Zacc  
réguliers de Saint-  
bites. On sait que  
les fondateurs reli  
statue. Celle-ci es  
niche qui doit la re  
4,50 et un poids c  
faites en marbre bl  
uniforme de *bardigl*  
en lettres de cuivre

tions et des chants patriotiques, que les Pères du Concile firent le trajet du retour à l'archevêché. — La soirée était l'une des plus belles de l'automne, et il semblait qu'il en coûtât de mettre fin à toutes ces belles manifestations. Les étudiants de l'Université ne purent s'y résoudre. Ils s'en vinrent se grouper sur les degrés du monument Laval, en face de l'archevêché, d'où ils lancèrent à tous les échos leurs vibrantes acclamations et plusieurs de nos chants nationaux. Quelques-uns d'entre eux furent même contraints d'improviser des discours enflammés sur les belles causes religieuses et patriotiques. Heureuse obligation !

Telle a été cette grandiose manifestation de notre jeunesse catholique, qui a pu prendre rang parmi les plus belles fêtes du genre que l'on ait vues à Québec. Nous croyons que des démonstrations comme celle-là laissent après elles, dans les âmes et dans les cœurs, de beaux fruits d'attachement à l'Eglise et de dévouement à la cause du bien.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, août 1909.

 A basilique Vaticane s'enrichit de nouvelles décorations. D'abord on va mettre en place ces jours-ci une nouvelle statue de fondateur d'ordre ; celle de saint Antoine-Marie Zaccaria, qui a établi la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, qu'on a par la suite appelés Barnabites. On sait que d'après un usage qui est devenu une loi, les fondateurs religieux peuvent avoir à Saint-Pierre leur statue. Celle-ci est de proportions gigantesques comme la niche qui doit la recevoir. Elles ont une hauteur moyenne de 4,50 et un poids qui oscille entre 18,000 et 20,000 kilog., faites en marbre blanc de Carrare, elles reposent sur un socle uniforme de *bardiglio* ou marbre gris sur lequel se détachent en lettres de cuivre doré le nom du fondateur et celui de son

Ordre. La statue de saint Antoine Ziccaria représente le saint vêtu comme les ecclésiastiques de son temps, ayant le grand manteau romain avec le col relevé et une ceinture. Il tient à la main droite, ramenée sur la poitrine, une branche de lis et de la gauche un livre ouvert celui des constitutions de son Ordre. La statue est sèvère de lignes et commande le respect.

— Le nombre des statues que l'on pourrait placer à Saint-Pierre dans la double rangée de niches, l'une en bas, l'autre en haut, qui leur sont destinées serait de 38. On ne peut en effet en mettre une au-dessus de la statue en bronze de saint Pierre par respect pour le prince des apôtres. Il en resterait encore 8 à placer après celle de saint Antoine-Marie. Non compris les fondateurs futurs, cinq ordres religieux n'ont point donné à leur fondateur cet honneur ultime qui doit clore définitivement le cycle de ceux que peut leur décerner l'Eglise. Ce sont : saint Augustin, pour les chanoines réguliers ; saint Romuald, pour les Camaldules ; saint Jean Gualbert, pour l'ordre de Vallombreuse ; saint Sylvestre, pour les Sylvestrins ; saint Jean de Matha et saint Félix de Valois, pour les Trinitaires. L'ordre des Sylvestrins est en train de s'éteindre et ne possède point les ressources nécessaires pour faire face à cette dépense qui arrive facilement à 100,000 francs. Mais comme on peut le voir, il est à présumer que dans une cinquantaine d'années les niches de la Vaticane auront toutes reçu une statue et il faudra trouver une autre place pour les fondateurs plus récents d'institut religieux. Il n'est point en effet nécessaire d'avoir fondé un ordre religieux ; le fait d'avoir donné naissance à un institut suffit, et c'est à ce titre que saint Jean-Baptiste de la Salle a sa statue à Saint-Pierre. Il ne sera point le seul.

— Mais cette statue qui complète la décoration de la Vaticane n'est point le seul ornement qu'elle ait. Son pavé est foulé chaque jour par des milliers de pèlerins, et bien qu'il soit entretenu régulièrement, cependant l'usure a été telle qu'elle rend presque indispensable une réfection presque complète. On doit commencer par l'abside, et l'économiste de Saint-Pierre avait mis de côté les sommes nécessaires pour exécuter ce travail en un certain nombre d'annuités, quand le pape, informé des besoins de la basilique, lui a, prenant l'occasion

de son jubilé s  
mettra dans  
on refera aussi  
partie que rec  
à cet effet le ma  
clair. Mais con  
empêcher aux  
temple, on a dé  
on y emploiera

— Les questi  
Italie, et le clerg  
dans l'Ombrie, s  
lieu d'être paci  
provocateur. Au  
prêtres du diocè  
les fermiers cont  
un certain nom  
ultimatum. Les  
paiement des din  
dans d'autres ont  
les fêtes qu'ils fai  
servir des curés  
adressés à la curie  
intimât aux curés  
la curie ayant tou  
vement qui lui p  
maintenant comm  
Pontife a envoyé  
organisé les force  
*modus vivendi* ; ses  
combien la situati  
est engagé dans la  
moyen de tout con  
ce que l'on appelle

— La question  
moyen d'en sortir.

de son jubilé sacerdotal, fait un cadeau de 100,000 francs. On mettra dans le centre de l'abside les armes du pape Pie X, et on refera aussi le pavé autour de la confession sur toute la partie que recouvre la coupole de Saint-Pierre. On emploiera à cet effet le marbre blanc de Carrare et le *bardiglio* ou gris clair. Mais comme il ne fallait pas encombrer la basilique et empêcher aux visiteurs l'accès aux diverses parties de ce temple, on a décidé de faire cette réfection partie par partie ; on y emploiera deux ans et une somme de 400,000 francs.

\* \* \*

— Les questions agraires sont toujours à l'ordre du jour en Italie, et le clergé dans quelques parties de l'Italie, notamment dans l'Ombrie, s'est jeté dans la mêlée. Toutefois son rôle, au lieu d'être pacificateur comme il devrait l'être, est devenu provocateur. Au mois de mai dernier, un certain nombre de prêtres du diocèse de Pérouse ont monté, c'est le mot propre, les fermiers contre les propriétaires et leur ont fait soumettre un certain nombre de revendications qui étaient un véritable ultimatum. Les propriétaires par représailles ont cessé le paiement des dîmes qu'ils devaient en certaines localités, et dans d'autres ont boycotté le clergé séculier, en appelant pour les fêtes qu'ils faisaient célébrer des religieux au lieu de se servir des curés et de leurs coopérateurs. Puis ils se sont adressés à la curie ecclésiastique de Pérouse pour que celle-ci intimât aux curés de se tenir à l'écart de cette agitation ; mais la curie ayant tout d'abord donné son approbation à ce mouvement qui lui paraissait juste à son origine, ne sait point maintenant comment se tirer d'embarras. Le Souverain-Pontife a envoyé l'avocat Passamonti, de Terni, celui qui a organisé les forces catholiques de l'Ombrie, pour trouver un *modus vivendi* ; ses démarches n'ont abouti qu'à faire connaître combien la situation est embrouillée à la fois et délicate. On est engagé dans la lutte, et quand bien même on trouverait le moyen de tout concilier, il faudrait donner une satisfaction à ce que l'on appelle le point d'honneur.

— La question en est présentement là, et on ne voit pas le moyen d'en sortir. Cela nous apprend que si le prêtre doit

présente le saint  
ayant le grand  
ature. Il tient à  
ranche de lis et  
titutions de son  
nde le respect.

placer à Saint-  
en bas, l'autre

On ne peut en  
ronze de saint  
. Il en resterait  
larie. Non com-  
ux n'ont point  
doit clore défi-  
ner l'Eglise. Ce  
guliers ; saint  
Gualbert, pour  
les Sylvestrins ;  
les Trinitaires.  
e et ne possède  
à cette dépense  
mme on peut le  
ne d'années les  
tue et il faudra  
récents d'insti-  
avoir fondé un  
à un institut  
te de la Salle a

tion de la Vati-  
Son pavé est  
is, et bien qu'il  
ure a été telle  
n presque com-  
ome de Saint-  
pour exécuter  
quand le pape,  
nant l'occasion

son appui aux classes les plus pauvres et les plus déshéritées, il lui faut se garder de faire une tribune de sa chaire. Il doit se rappeler qu'il est le serviteur de celui qui a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde », et s'il doit dire aux riches de bien user des richesses que Dieu leur a données, il serait mal venu à dire devant les pauvres que les riches doivent se faire pardonner leur fortune. Il est facile de déchaîner les passions, de mettre la bride sur le cou aux appétits les plus violents et qui deviendront d'autant plus terribles qu'ils auront été plus longtemps comprimés, mais ce n'est pas œuvre d'évangélisation que de le faire. Le prêtre vraiment digne de ce nom doit être le messager de paix, entourer d'olivier le crucifix qu'il a l'honneur de porter dans ses mains, et ne point s'en faire une arme de combat.

— Le Château Saint-Ange vient d'être débarrassé du bastion d'Urbain VIII qui gênait tellement la circulation sur le nouveau quai, que la route n'avait pas à cet endroit six mètres de largeur. Tout d'abord les archéologues avaient poussés des cris d'orfraie. Pour eux toute pierre, pourvu qu'elle soit vieille, est sacrée, et appliquant cette théorie au cas proposé, ils avaient tous voté pour la conservation du bastion, dût-il empêcher aux passants de revenir chez eux, ce qui les jours de fête devenait un problème que cet étranglement du quai ne permettait point de résoudre facilement. Après trois ans de discussions, on a trouvé une combinaison qui a été approuvée. Ce n'est point encore la perfection, mais le quai, grâce aux démolitions faites, a 9 mètres de largeur, et on pourra circuler. De plus en détruisant le bastion d'Urbain VIII, on a mis en pleine lumière celui d'Alexandre VI et l'imposante masse du château Saint-Ange se détache d'une façon plus nette et plus harmonieuse des bâtiments qui l'entourent.

\* \* \*

— Les Pères du Saint-Esprit ont un vicariat apostolique, celui de Zanguebar qui leur a coûté beaucoup de fatigues, mais qui aujourd'hui, avec la grâce de Dieu commence à payer leurs sueurs. Au commencement du XX<sup>me</sup> siècle, des religieux de Notre-Dame de la *Consolata* de Turin, désireux de se consacrer à l'évangélisation des noirs deman-

dèrent aux Pères  
diction à cet ap  
reux de cette c  
dans le territoi  
résidences, où l  
de chemin de f  
de se rendre. Q  
compte des gra  
les avait placés,  
archevêque de  
pendante du Vic  
observer que ce  
de fortes somme  
centres de ravi  
demande, ils n'ai  
Mais prenant les  
ment l'évangélis  
mission, l'autori  
indépendante. C  
toire de la nouve  
riat du Zangueba

— Ordinairement  
apostolique avant  
continue du card  
chir directement  
devenue vicariat  
Les limites du no  
Kenya, et pour r  
l'activité des mis  
des habitants qu'il  
millions.

— Le vicariat de  
d'évangélisation c  
vicariat de Basutol  
kamingue au Cana

— Ces actes du Souv  
pour notre foi ; ils



dèrent aux Pères du Saint-Esprit, de travailler, sous leur juridiction à cet apostolat, et de leur assigner un territoire. Heureux de cette demande, les Pères de cet Institut les établirent dans le territoire de Kenya qui était une de leurs meilleures résidences, où la population était dense, et où, grâce aux lignes de chemin de fer que l'Allemagne avait ouvertes, il était facile de se rendre. Quand les Pères de la *Consolata* se furent rendus compte des grandes ressources offertes par le territoire où on les avait placés, ils firent demander par le cardinal Richelmy, archevêque de Turin de changer ce territoire en mission indépendante du Vicariat des Pères du Saint-Esprit. Ceux-ci firent observer que ce territoire leur appartenait, ils y avaient dépensé de fortes sommes d'argent pour fonder des postes, créer des centres de ravitaillement et s'ils avaient pu prévoir cette demande, ils n'auraient jamais concédé le territoire en question. Mais prenant les choses de plus haut, et considérant uniquement l'évangélisation des âmes grandement facilitée par cette mission, l'autorité décida que Kenya serait érigé en mission indépendante. Ce qui s'est fait le 14 septembre 1905, le territoire de la nouvelle mission ayant été pris sur celui du vicariat du Zanguebar septentrional.

— Ordinairement la mission passe par le stade de préfecture apostolique avant de devenir vicariat, mais grâce à la protection continue du cardinal archevêque de Turin, elle vient de franchir directement la préfecture apostolique et d'un bond elle est devenue vicariat par décret de la Propagande du 12 juillet 1909. Les limites du nouveau vicariat sont celles de la mission de Kenya, et pour montrer combien est vaste le champ ouvert à l'activité des missionnaires il suffit de savoir que le nombre des habitants qu'ils sont appelés à convertir est de deux à trois millions.

— Le vicariat de Kenya porte à trois le nombre de ces organes d'évangélisation créés cette année par Pie X. Nous avons le vicariat de Basutoland dans l'Afrique australe, celui de Témiskamingue au Canada, et de Kenya dans l'Afrique occidentale.

— Ces actes du Souverain-Pontife sont profondément consolants pour notre foi ; ils nous prouvent, non seulement la sollicitude

du chef suprême de l'Eglise pour étendre le règne de la vraie foi, mais aussi que cette foi tend à se dilater au commencement de ce siècle d'une manière magnifique. Elle perd dans nos pays européens, et principalement en France, de nombreux adeptes, mais elle acquière de nouveaux fidèles dans ces territoires immenses qui étaient soumis par les sorciers et les fétiches à l'autorité directe du démon, et les gains compensent amplement les pertes.

— Pour nous en rendre compte il suffit de consulter le bilan que la Propagande a dressé de ses missions. En 1901, elle comptait dans les territoires soumis à sa juridiction 25,852,209 catholiques ayant à leur disposition 31,833 prêtres et 37,713 chapelles. Cinq ans plus tard, en 1906 nous trouvions, d'après les mêmes statistiques 30,619,608 catholiques avec 42,922 prêtres et 46,868 chapelles. Ce qui nous représente un gain annuel de 900,000 catholiques, 2,000 et quelques prêtres et 1,800 chapelles. Et il faut bien remarquer qu'on ne parle que des pays de mission.

\* \* \*

— Par une disposition nouvelle dans l'Eglise, le Souverain-Pontife a fixé la limite d'âge pour les fonctions d'Auditeur de Rote. On comprend que les fonctions délicates qui leur sont révolues, d'être la cour d'appel de toutes les officialistes du monde catholique, demande un esprit toujours ouvert et un corps qui ne mette point obstacle par la vieillesse à l'activité de l'esprit. La limite d'âge fixée était de 75 ans. Mais on s'est demandé, comme il y a présentement des Auditeurs de Rote qui se rapprochent beaucoup de cette limite, si on devait compter les 75 ans commencés ou les 75 ans achevés. C'était au fond une différence d'une année. La Consistoriale vient de répondre par décret du 28 juillet 1909 que lorsqu'un Auditeur de Rote aurait commencé la soixante quinzième année de son âge il devait passer à la retraite.

— La restauration du pavé de la basilique vaticane sera un travail colossal, et pour en apprécier l'importance, il suffit de considérer que la surface à réparer couvre 12,275 mètres carrés, soit un hectare un quart. Les marbres ne sont pas achetés

aujourd'hui ma  
le munizioni (gr  
saisissant les c  
bres qui pouvai  
réparations. C'e  
rations ne coute  
que 380,000 frar  
d'autres mesure

## CALENDRIER

2.

Tout fidèle qui  
lites : *confession et*

4. — St

Tertiaires franc  
prière à l'église de

Tout fidèle qui f  
ci scains : *confessio*

(1) Là où il n'y a p  
du scapulaire du Carm  
indulgence en vis itant  
distant de plus d'un r

(2) Là où il n'y a p  
autres fidèles) peuvent

aujourd'hui mais pris en grande partie dans ce qu'on appelle le *munizioni* (grenier) de la basilique, qui à diverses époques, saisissant les occasions, achetait en grande quantité les marbres qui pouvaient un jour ou l'autre être utilisés dans les réparations. C'est grâce à cette sage prévoyance que les réparations ne couteront, d'après le budget dressé par les architectes, que 380,000 francs. Cette restauration fait partie d'un ensemble d'autres mesures prises dans l'intérêt de la Vaticane.

DON ALESSANDRO.

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

SEPTEMBRE

(Suite)

FÊTES FIXES

2. — S. Brocard, Conf. carme

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion* (1).

4. — Ste Rose de Viterbe, V. francisc.

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la fraternité.*

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Franciscains : *confession et communion* (2).

(1) Là où il n'y a pas d'église de Carmes ou de Carmélites, les confrères du scapulaire du Carmel (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église où est établie la confrérie, ou si elle est distante de plus d'un mille, l'église paroissiale.

(2) Là où il n'y a pas d'église de Franciscains, les tertiaires (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence dans l'église paroissiale.

**5. — 3e anniversaire dominic. des défunts  
(famil. et bienfait.)**

Confrérie du saint nom (de Dieu ou) de Jésus : *confession, communion, prière et assistance à l'office ou à la messe des défunts dans une église de Dominicains.*

Confrérie du saint Rosaire : *confession, communion, prière et assistance à l'office ou à la messe des défunts dans une église de Dominicains.*

Tertiries dominicains : *confession, communion, prière et assistance à l'office ou à la messe des défunts dans une église de Dominicains.*

**8. — Nativité de la Ste Vierge**

*Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont remises au jour de la solennité, dans chaque diocèse, le dimanche précédent ou suivant.*

Scapulaire de la sainte Trinité : *confession et communion ; visite et prière à l'église de l'ordre ou paroissiale.*

Adoration nocturne de Notre-Dame (Montréal) : *confession ou communion ; visite et prière.*

Œuvre des tabernacles (Montréal) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de Notre-Dame-de-Pitié.*

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière pendant l'octave (de la solennité).*

Archiconf. rom. du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite à l'église de la confrérie.*

Garde d'honneur du sacré Cœur de Jésus : *confession et communion ; visite à l'église de la confrérie.*

Scapulaire du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Association universelle des familles : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale.*

Scapulaire  
Scapulaire  
nion ; visite et  
ou paroissiale

Confrérie de  
visite (1 vêpre  
2o assistance à  
Association  
et prière.

Congrégatio  
Confrérie du  
communion et p

Tout fidèle q  
communion et  
jours suivants (

Confrérie de  
nion ; visite et p

Scapulaire de  
(1 vêpres) et priè

Médaille (ova  
prière.

Objet de piété  
munion et prière.

Objet de piété  
confession, commu

Confrérie de la  
nion ; visite et pri

Tertiaires fran  
l'église de la frati

(3) On peut faire la Nativité et en général, en accomplissant des huit jours suivants par rapport à la fête (ou

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Scapulaire de N.-D. des Sept-Douleurs : *confession et communion ; visite et prière à l'église de l'ordre, ou de la confrérie, ou paroissiale.*

Confrérie du saint Rosaire : 1<sup>o</sup> *confession et communion ; visite (1 vêpres) et prière pendant l'octave (de la solennité) ; 2<sup>o</sup> assistance à la procession pendant cette octave.*

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Congrégation de la sainte Vierge : *confession et communion.*

Confrérie du saint et immaculé cœur de Marie : *confession, communion et prière.*

Tout fidèle qui a fait la neuvaine de la Nativité : *confession, communion et prière pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (3).*

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Scapulaire de saint Joseph : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Médaille (ovale) de saint Benoit : *confession, communion et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité.*

(3) On peut faire une fois l'an, à époque libre, cette neuvaine de la Nativité et en gagner l'indulgence (300 jours chaque jour et une) plénière, en accomplissant les conditions ou pendant la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à la fête (ou plutôt à la solennité) de la Nativité.

Tout fidèle qui *visite* une église de Carmes ou de Carmélites : *confession et communion*.

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Rédemptoristes : *confession et communion*.

**Dim. dans l'octave de la Nativité.**

**S. Nom de Marie**

Confrérie du saint Rosaire : *confession et communion ; visite et prière* à la chapelle de la confrérie.

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière*.

**9. — S. Pierre claver, Conf. jésuite**

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Jésuites : *confession et communion*.

14. — { **Exaltation de la sainte Croix**  
**Anniversaire de la fondation de la congrégation des Clercs réguliers**

Confrérie du précieux Sang : *confession et communion ; visite (1 vêpres) et prière*.

Union du Chemin de la croix vivant : *confession, communion, visite et prière*.

Crucifix du pardon : *confession et communion*.

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière*.

Tout fidèle qui *visite* une croix de mission des Jésuites : *confession, communion et prière (1)*.

Tout fidèle qui *visite* une croix de mission de Rédemptoristes : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière (1)*.

(1) On peut gagner cette indulgence, le dimanche suivant le 14, quand le 14 n'est pas le dimanche.

15. — { **Ste C**  
**Comm**

Tertiaires c  
*prière à l'églie*  
Zélateurs e  
*communion et*

17. — **St**

Union du C  
*visite et prière*.

Tertiaires fr  
*munion et prièr*

Tout fidèle q  
ciscains : *confes*

18. — **S.**

Tertiaires fra  
l'église de la fra

Confrérie de s  
*visite (1 vêpres) e*

Médaille (ova  
*prière*.

Objet de piét  
*communion et pri*

Objet de piété  
*confession, commu*

Propagation de  
*communion, visite*

(2) Là où il n'y a  
autres fidèles) peuve

15. — { **Ste Catherine de Gênes (Italie), V.**  
 { **Commémoration de S. Dominique à Soriano (Italie)**

Tertiaires dominicains : *confession et communion ; visite et prière à l'église de l'ordre ou de la fraternité.*

Zélateurs et zélatrices du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière.*

17. — **Stigmates de S. François d'Assise (Italie)**

Union du Chemin de la croix vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Tertiaires franciscains : *absolution générale confession, communion et prière.*

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Franciscains : *confession et communion* (2).

18. — **S. Joseph de Cupertino, Conf. francisc.**

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité.*

21. — **S. Matthieu, apôtre**

Confrérie de saint Joseph (Beauvais) : *confession, communion, visite (1 vêpres) et prière.*

Médaille (ovale) de saint Benoît : *confession, communion et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession, communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession communion et prière.*

Propagation de la foi (Lyon, Québec, Chicoutimi) : *confession, communion, visite et prière à l'église paroissiale.*

(2) Là où il n'y a pas d'église de Franciscains, les tertiaires (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence dans l'église paroissiale.

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion ; visite et prière à l'église de la confrérie.*

24. — { **Notre-Dame de la Merci**  
 { **S. Pacifique de Saint-Sévérin, Conf. francisc.**

Association du Rosaire vivant : *confession, communion, visite et prière.*

Tout fidèle qui fait *visite et prière* dans une église de Franciscains : *confession et communion.*

27. — **S. Elzéar, comte de Sabran, Conf. francisc.**

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité (2).*

29. — **S. Michel, archange**

*Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont remises au jour de la solennité, le 30 septembre, si c'est le dimanche, sinon le 2e dim. d'octobre.*

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Propagation de la foi (Lyon, Québec, Chicoutimi) : *confession et communion ; visite et prière à l'église paroissiale.*

Tertiaires franciscains : *confession et communion ; visite à l'église de la fraternité (2)*

Zélateurs et zélatrices du sacré Cœur de Jésus : *confession, communion et prière.*

J. S.

## AUX PRIERES

M. l'abbé A. Baril, curé de Saint-Rémi, décédé à Montréal : il était de la Société d'une messe et de l'Union Saint-Jean.

Sœur Marie des Sept-Douleurs, née Marie-Dina-Clara Piette, des Sœurs de Miséricorde, décédée à Montréal.

Sœur Saint Onésiphore, née Marie-Graziella Pepin, des Sœurs de Miséricorde, décédée à Montréal.